



INFORMATIONS COMMUNALES

du 2 Décembre 2015



TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON

En partenariat avec l'école, la commune participera à la lutte contre les maladies neuromusculaires avec l'association A.F.M. au travers du dispositif Téléthon le :



VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2015



- **14h30** : Course d'endurance sur le terrain de jeux, derrière l'église. Venez encourager vos enfants et petits-enfants !
- **15h00** : Sous le préau de l'école, après l'effort, l'association « **Club de Gym Josette** » servira aux élèves : gâteau et chocolat chaud. ⇒ Distribution gratuite de ballons.
- **15h30** : Traditionnel lâcher de ballons.



La commune, l'école et le Club de Gym Josette seront heureux de vous accueillir à l'école et de vous compter parmi les adeptes à cette action.

Une vente d'objets aura lieu à l'école, la cantine, la mairie, la bibliothèque.

Pour affronter l'hiver, les membres de l'atelier tricot ont réalisé des bonnets et des tours-de-cou qui vous seront également proposés, au profit du Téléthon. Le produit de vos dons sera intégralement reversé à l'A.F.M.



ARBRE DE NOËL

SAMEDI 12 Décembre 2015

à la Salle Polyvalente d'ORESMAUX



À partir de 14h00 :

Petits et grands chanteront avec « **Les Quin's** »

Spectacle offert par la commune aux enfants d'ORESMAUX

Puis, les élèves de l'école vous interpréteront des chants de Noël.

En fin d'après-midi, le Père-Noël viendra faire sa distribution de bonbons et de cadeaux pour le plus grand plaisir de tous !

Les parents pourront contempler et acheter les créations de leurs enfants, sur le marché de Noël organisé par les enseignantes.

Un petit goûter sera offert par l'école.



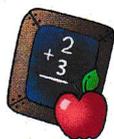
PLAN VIGIPIRATE : SÉCURITÉ DES ÉCOLES

Le ministère de l'Éducation a réactualisé vendredi ses consignes de sécurité à la suite des attentats du 13 novembre. Depuis le lundi 23 novembre, en école primaire, il est demandé aux familles de « **ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants** » et de **ne pas stationner leurs véhicules aux abords de l'établissement.**

Nous vous remercions de votre compréhension et de bien vouloir respecter ces consignes de sécurité.



INSCRIPTIONS ÉCOLE



Les inscriptions à l'école pour l'année 2016/2017 peuvent se faire dès à présent et jusqu'au 31 Janvier 2016. **Les tout-petits ne pourront pas être inscrits**
L'école n'acceptera que les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2013.

Pièces à joindre : carnet de santé, livret de famille et justificatif de domicile.



BALAYAGE DES CANIVEAUX

Un passage de l'entreprise SUEZ ENVIRONNEMENT - SITA est prévu

Le Mardi 8 Décembre 2015.

Afin de faciliter le passage de la balayeuse, merci de bien vouloir dégager les caniveaux.

Nous comptons sur votre participation.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour les élections de 2016, les inscriptions peuvent se faire en mairie jusqu'au :

Jeudi 31 Décembre 2015 - de 9h à 12h - Dernier délai !



Vous pouvez vous rendre sur notre site internet :

Rubrique « Vos démarches → Elections »

afin de télécharger le formulaire de demande.



Nous vous rappelons qu'un jeune ayant atteint l'âge de 18 ans durant l'année 2015 sera inscrit d'office.
Il est cependant souhaitable de s'en assurer par simple demande en mairie.

Elections régionales Décembre 2015 : Les cartes électorales des nouveaux inscrits seront disponibles au bureau de vote.

OPERATION BRIOCHES



L'opération "Brioches" qui a eu lieu le samedi 10 octobre 2015, a permis aux membres du C.C.A.S. et du Conseil Municipal de réunir la somme de **280 €** brioches déduites.
L'intégralité de cette somme a été versée à l'association (A.D.A.P.E. I.).

Nous tenons à vous exprimer nos plus sincères remerciements pour votre générosité.

EN 2016 NOUS SOMMES CONCERNÉS PAR LE RECENSEMENT !

Le Recensement de notre population se déroulera
entre le 21 Janvier et le 20 Février 2016.

Vous trouverez quelques vidéos explicatives sur notre site internet (www.oresmaux.fr)

ou sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Un courrier d'information sera distribué dans vos boîtes aux lettres début Janvier.

